

Sarlat, le 16 décembre 2024



Collecte des sapins de Noël par la Ville de Sarlat

La Ville de Sarlat met à disposition des habitants du centre-ville, et particulièrement ceux qui pourraient avoir des difficultés à se déplacer, deux points de collecte de sapins de Noël.

Les particuliers qui le souhaitent pourront déposer leur sapin du vendredi 3 au dimanche 12 janvier 2025 dans les espaces délimités par des barrières situés :

- Rue Montaigne, à proximité de la cathédrale
- Place du 19 Mars 1962, à proximité du cimetière

Seule condition : l'arbre doit être déposé sans décorations.

Les services municipaux se chargeront ensuite soit de les broyer pour une utilisation par le service espaces verts, soit de les évacuer vers la déchetterie pour une transformation en bois de chauffage.

